





Pour anticiper les situations, accompagner vos démarches, éclairer les réglementations existantes...

Avoir une vision synthétique de la situation du foncier (à exploiter/exploité), choisir des contrats de mise à disposition en adéquation avec les objectifs communaux, trouver des solutions à des situations conflictuelles, apporter une sécurité juridique.



Droit rural

- État des lieux juridique du foncier et recommandations
- Aide à la rédaction de documents (action préventive) : bail rural, convention d'occupation précaire, prêt à usage gratuit, facture de fermage, réalisation de travaux sur un bien loué...
- Aide à la résolution de situation conflictuelle (action curative): mise en demeure, résiliation de bail...

Droit des biens

- Conseil relatif aux servitudes (passage,...)
- Chemins ruraux, voies communales, chemins d'exploitation : règlementation applicable, assistance dans la résolution de situations conflictuelles,...

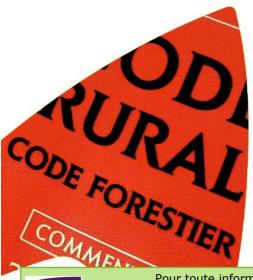
AFR et AFAFAF (associations foncières de remembrement et associations foncières d'aménagement foncier agricole et forestier)

- Aide à la préparation et à l'animation des assemblées générales de propriétaires (convocations, feuilles de présence, compte rendu d'activité, procès verbal des assemblées,...) - Veille juridique.

Des situations mieux connues et anticipées, des contrats sécurisés.



Au cas par cas: compte rendu, synthèse, recommandations, modèles divers...



Public

Communes et intercommunalités, particuliers

Les +

Sécurité juridique, quiétude d'esprit

Modalités

Temps nécessaire : à définir lors de l'établissement du devis (facturation au tarif conseil de l'année en cours – tarif et conditions de vente sur demande)

Prestation individuelle assurée par un conseiller spécialisé.

ENGAGEMENT
DE SERVICE

BENNESS AUX AGRICULTURAS
ET ACTUSIS OF STREPRICATION
WWW.afnor.org

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture des Vosges 17 rue A. Vitu 88026 Epinal cedex Tél 03 29 29 23 23 Fax 03 29 29 23 60 Email : contact@vosges.chambagri.fr Site : ww.vosges.chambre-agriculture.fr

Ambroisine Roland – 03 29 29 23 90 – ambroisine.roland@vosges.chambagri.fr Suzanne Vukadin - 03 29 29 23 43 - suzanne.vukadin@vosges.chambagri.fr

SUP.COM.DOC n°2 - 29/04/2014 version 15/05/17